

Réunion du Comité Directeur de
l'office municipal des sports de
Veynes

Mardi 7 avril 2015 - 18h30
Mairie- 4 rue surville

Présents : Aïkido - Amicale Boule Veynoise - Auto cross - Badminton - Basket - Club Alpin Français - Fitness - USV Football - Judo - Karaté - Nergi - Petite Boule Veynoise - Retraite Sportive Veynoise - USV Ski - Taï Jitsu - Tennis - Tennis de table - Volley ball - Ecole Primaire - Serge Eysseric - Daniel Callebaut - Grégory Schmitt - Christian Gillardeau - J.Marc Philip - Fabienne Darini - Marie Luce Davin - J.Paul Chastel

Excusés : Entre ciel et Buëch - Escrime - Club Athlétique Veynois - Nicolas Robin - Pierre Rizza - JC Chéramy - Roger Castex

Absents : Chourum - Crinières du Buëch - Club Cyclo - Twirling bâton - Collège - Lycée - Ecole maternelle Veynes - Ecole maternelle St Marcellin -

Cette réunion a pour unique question la baisse des subventions.

Serge Eysseric, dans son introduction, précise que, suite au conseil municipal du 30 mars, la subvention de l'OMS, entièrement reversée aux clubs affiliés, passe de 29.500 € à 26.500 € soit une baisse de 10%, une première depuis la création de l'OMS en 1980.

Sur le plan Veynois, la baisse est quasi-générale à quelques exceptions près (corso - Printemps du livre)

Sur le plan départemental, les conseils municipaux ont décidé du maintien des dotations aux associations sportives au Dévoluy, La Roche des Arnauds et l'Argentière tandis que Gap est en augmentation.

Le Président de l'OMS trouve ce choix politique inadapté et injuste. Il argumente :

1 - Le maintien d'année en année du montant de subventions représentait déjà une perte de financement au vu des évolutions du coût de la vie.

2 - Les différents coûts liés au fonctionnement de nos clubs évoluent constamment (affiliations, frais arbitrage, délégué, mise aux normes du matériel)

3 - Avec une telle baisse, certaines associations risquent de se retrouver en difficulté, surtout celles faisant appel à des prestataires (comme le CAF, le nergi, le tennis.....)

4 - Equation difficile à gérer, faire fonctionner nos structures, continuer à organiser des manifestations sportives et aussi d'assurer les déplacements des compétiteurs

5 - Le bénévolat est en danger et le message envoyé par la municipalité en baissant les subventions aux clubs n'est pas une source de motivation pour nos responsables sportifs. Le tissu associatif local est riche, mais pour combien de temps.

6 - Nos associations vont devoir augmenter les cotisations pour parvenir à boucler leur budget ce qui risque de pénaliser une certaine partie de la population.

Serge Eysseric pose trois questions aux élus :

Nos associations sont-elles dynamiques ?

Nos associations sont elles responsables ?

Nos associations sont-elles ouvertes à la discussion ?

Le Président de l'OMS interpelle les élus : "Pensez vous vraiment que votre décision de baisser la subvention 4000 € qui, ramené à votre budget global de fonctionnement de plus de 3000000 €, ne représente qu'un infime pourcentage, (moins d'un millième) va résoudre votre problématique d'équilibre de budget ?"

Avant de poursuivre : "Avez-vous bien pris en compte les conséquences de votre décision dans un avenir très proche ?"

"Pensez-vous qu'avec une enveloppe de 29500 € pour 30 associations sportives, les dépenses municipales en crédit de fonctionnement soient excessives ?"

Serge Eysseric fait état de la moyenne annuelle des subventions perçues par les associations à savoir :

1262 € par club avec école de sport - 840 € par club sans école de sport - 504 € par association scolaire et 86 € par animation médiatique par club.

Les débats sont ouverts et la parole est donnée.

L'USV Ski est surpris de la démarche de la commune d'autant plus que lors d'un précédent comité directeur OMS où participait Monsieur Moreau, ce dernier avait officiellement annoncé que la subvention attribuée à l'OMS en 2015 pour ses clubs serait identique à celle de 2014. Le club fait appel à des prestataires, une nouvelle équipe essaie de redynamiser l'association, de nombreux bénévoles aident à la bonne marche du club, les élus doivent prendre conscience des retombées directes et indirectes que génèrent le sport local. Cette diminution est difficile à vivre pour l'USV Ski.

Pour la petite boule Veynoise, le Maire et l'adjointe aux sports s'étaient engagés en assemblée générale extraordinaire de l'association à maintenir la subvention du club. Le Président fait état du nombre de pétanqueurs présents lors des éliminatoires ou lors des concours de la fête de Veynes. Il confirme sa déception et sa peine. Le Président a pourtant le souvenir que lors de la campagne électorale le sport et l'OMS avaient été mis en avant par Monsieur Moreau.

Daniel Callebaut fait part du risque pour certaines associations de se retrouver en difficulté financière. Pour certains clubs le seul moyen de s'en sortir sera d'augmenter les cotisations des adhérents. Le Vice Président de l'OMS pose les questions suivantes "et l'an prochain quel sera le choix de la commune en matière de subventions aux associations ?" "quel est l'avenir de l'OMS et de ses clubs ?"

L'Amicale Boule Veynoise craint une diminution du nombre d'animations.

Le Judo Club ne demande pas de subventions depuis plusieurs années compte tenu que le tatami du dojo a été payé par la Région. Il vit actuellement sur un fond de réserve. A brève échéance, l'association redemandera une subvention de fonctionnement pour vivre. Le Président rappelle que pour lui la parole donnée est fondamentale.

Le tennis club emploie un salarié avec des charges. Si l'association garde ce brevet d'état, indispensable à la progression des licenciés lors des entraînements, le tennis club sera dans l'obligation d'augmenter ses cotisations. Ce qui veut dire, peut-être, une baisse des adhérents.

Le taï jitsu pose la question "peut-on expliquer cette baisse?"

Fabienne Darini, adjointe aux sports, comprend qu'une baisse est compliquée pour les associations. Elle reconnaît que Monsieur le Maire s'était engagé auprès de plusieurs associations à maintenir les subventions. De nouvelles dépenses et la baisse de la dotation globale de l'état ont conduit les élus à prendre cette décision, d'autant que la Municipalité a décidé de ne pas toucher à la fiscalité.

En revanche, l'adjointe aux sports précise qu'en matière d'investissement sportif un nouveau stade et une réfection des terrains de tennis sont effectifs

pour 2015, tandis que des projets sont à l'étude au terrain Guillaume et en matière de boulodrome couvert. L'élue précise que le tarif de 14€ de l'heure pour les animations au gymnase Région sont pris en compte par la Mairie.

L'USV Football intervient pour rappeler que les Fédérations, les ligues et les districts impactent les clubs. Pour sa part, le Président du club annonce qu'il a anticipé la baisse des subventions municipales en remplissant un dossier auprès de l'état.

Le Stéphane karaté club précise que si certaines associations bénéficient de belles installations il ne faudrait pas que les clubs voient leurs effectifs se réduire. Depuis 10 ans la cotisation du karaté n'a pas évolué et pourtant animations et déplacements coutent de plus en plus cher. Si la subvention baisse, cela va poser des problèmes au sein de notre club.

Grégory Schmitt fait lecture de la proposition de courrier adressé à Monsieur le Maire de Veynes. Ce courrier est signé par les clubs (à deux exceptions près) et sera remis au plus tôt à Monsieur Moreau.